



## MAIRIE DE BOUAFLE

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2017 A 19 HEURES

**Etaient présents :** M. Philippe SIMON, Maire, M. Laurent LALLART, Mme Anne Claire MUTEL, M. Yannick L' HUILIER, Mme Dany GARCIA, maires adjoints, Mme Nadine FROMAGEOT, M. Bernard DUBOST, Mme Emmanuelle RAYSSAC, M. Bernard GUIDAL, Mme Armelle LOUIS, M. Joaquim FERNANDES, M. Dominique SMITTARELLO, M. Thierry GAUTIER conseillers municipaux,

**Absents excusés :** Mme Jocelyne DUFAYS (donne pouvoir à Mme FROMAGEOT), Mme Corinne KOLACZINSKI (donne pouvoir à M.DUBOST),

**Absents :** Mme Sabine OLIVIER, M. Jérôme COQUELIN, Mme Laurence AUBRY, M. Laurent SURCIN

**Secrétaire de séance :** M. Bernard GUIDAL

#### **Approbation du procès verbal du conseil municipal du 6 décembre 2016 :**

Le procès verbal du Conseil Municipal du 6 décembre 2016 est approuvé à l'unanimité des voix Pour.

#### **DELIBERATIONS:**

##### **N° 01-2017 DECISION MODIFICATIVE N°1- BUDGET M49**

Rapporteur : Mme GARCIA

Vu les dispositions financières et comptables du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49

Considérant les conditions d'exécution du budget principal 2016

Considérant la nécessité d'effectuer une augmentation des crédits sur le compte 658 pour effectuer le remboursement des recettes encaissées pour le compte de la GPSEO (Grand Paris Seine et Oise) sur demande de la DGFIP (Direction générale des finances publiques) et d'augmenter les crédits sur le compte 7068 pour le remboursement des dépenses engagés de la GPSEO.

Il est demandé au Conseil Municipal de délibérer

Département des Yvelines  
Arrondissement  
de Mantes-la-Jolie  
Mairie de **BOUAFLE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DECISION MODIFICATIVE 1

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-658 : CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	0,00 €	185 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-7068 : AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	185 000,00 €
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,01 €</b>	<b>185 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>185 000,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>185 000,00 €</b>		<b>185 000,00 €</b>

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité POUR, la décision modificative n°1 de la M49.*

DIT que la présente délibération sera adressée :

- à Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie
- à Monsieur le Trésorier Payeur

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Le Maire,  
P.SIMON

